

Monsieur Philippe Revilliod
Conseiller Portuaire des ports du Cap d'Agde

à

Monsieur Aurélien Lopez-Liguori
Maire d'Agde

20 Juin 2026

Monsieur le Maire,

Je tiens à vous remercier pour l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder concernant la situation actuelle des ports du Cap d'Agde.

J'ai pris bonne note de votre proposition visant à m'associer à la démarche de redressement du port. Cette perspective m'inspire toutefois, à ce stade, certaines réserves, dès lors qu'elle pourrait conduire à travailler aux côtés de personnes ayant participé, directement ou indirectement, à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Je suis néanmoins sensible à la volonté que vous avez exprimée de remettre en conformité la gestion du port ainsi que les pratiques qui ont pu être observées au cours des dernières années. Cette ambition constitue, à mes yeux, une condition essentielle au rétablissement de la confiance entre les usagers, la collectivité et les gestionnaires.

Une telle démarche ne saurait toutefois faire abstraction du passé. Elle suppose, selon moi, la réalisation préalable d'un audit technique, financier et organisationnel complet, indépendant et sans compromis, permettant d'établir objectivement les responsabilités, les dysfonctionnements constatés ainsi que les mesures correctrices nécessaires. Cet audit devrait notamment porter sur les conditions de gestion antérieures, les opérations réalisées dans le cadre de la délégation de service public, les modalités de sa cessation, la liquidation de la SODEAL ainsi que la création et le fonctionnement de la régie portuaire. La recherche de solutions durables passe nécessairement par un diagnostic sincère, transparent et partagé.

Vous m'avez par ailleurs confirmé la prochaine désignation d'un nouveau directeur pour la régie des ports. Cette décision me paraît aller dans le bon sens. Compte tenu des spécificités de l'activité portuaire, il serait souhaitable que cette personne dispose non seulement de compétences en gestion, mais également d'une solide connaissance du monde maritime et des contraintes propres à l'exploitation d'un port de plaisance.

Vous m'avez également indiqué votre intention de réunir prochainement un conseil d'administration de la SODEAL. A cette occasion, je vous invite à inscrire à l'ordre du jour la question du retrait de la plainte en diffamation engagée contre ma personne.

Cette procédure trouve son origine dans les alertes que j'ai formulées depuis plusieurs années sur la gestion des ports et dans l'exercice légitime de mon droit d'expression sur des sujets relevant de l'intérêt général. Les éléments du dossier sont consultables à l'adresse suivante :

<https://infocapagde.com/static.php?op=plainte/annexe.html>

Dans le contexte nouveau que vous appelez de vos vœux, marqué par la recherche de transparence, d'apaisement et de remise en conformité des pratiques, le maintien de cette procédure me semblerait difficilement compatible avec les objectifs affichés. Son retrait constituerait un geste fort de nature à favoriser un dialogue serein et constructif entre la collectivité, les usagers et les citoyens engagés dans la défense de l'intérêt général.

Je demeure convaincu que le retrait de cette procédure constituerait la solution la plus conforme à l'esprit de dialogue et d'apaisement que vous souhaitez instaurer. Toutefois, dans l'hypothèse où cette option ne pourrait être retenue par les instances compétentes de la SODEAL, je me verrais dans l'obligation de renouveler ma demande de protection fonctionnelle auprès de la commune d'Agde.

Cette demande avait déjà été formulée par le passé sans qu'une suite favorable lui soit donnée. Les circonstances actuelles me conduisent à la réitérer dès lors que les poursuites engagées à mon encontre trouvent directement leur origine dans les fonctions que j'ai exercées au sein du conseil portuaire ainsi que dans les interventions et alertes formulées dans le cadre de la défense de l'intérêt général et du bon fonctionnement du service public portuaire.

Dans ces conditions, il me paraît légitime que la commune réexamine cette demande à la lumière des éléments aujourd'hui connus et des objectifs de transparence et de remise en conformité que vous avez vous-même affirmés.

Je reste naturellement disposé à apporter ma contribution à toute démarche sincère de redressement et d'amélioration de la gestion portuaire, dès lors qu'elle s'inscrit dans un cadre de transparence, d'objectivité et de respect des principes qui régissent l'action publique. Cette participation ne peut cependant se concevoir qu'à la condition que toute la lumière soit faite sur les pratiques passées et que les responsabilités éventuelles soient établies sans complaisance ni considération d'opportunité.

Nota Bene

Dans un souci de transparence et afin de contribuer utilement à la réflexion sur l'avenir des ports, je souhaiterais pouvoir obtenir communication des livrables réalisés dans le cadre de l'accord-cadre de conseil confié à la société Espalia relatif à la remunicipalisation des ports, du centre nautique et des berges de l'Hérault.

Selon les termes de cet accord-cadre, les prestations comprenaient notamment :

- un diagnostic initial des services sur les plans technique, financier et juridique
- une analyse des risques liés au projet de reprise en régie
- un accompagnement juridique, financier, ressources humaines et technique dans le cadre du projet de reprise en régie
- une assistance juridique et financière à la résiliation anticipée du contrat de concession.

Ces documents ont nécessairement contribué à éclairer les décisions prises par la collectivité. Leur communication permettrait d'apprécier les analyses qui ont fondé le processus de remunicipalisation, d'en mesurer les conséquences et d'alimenter de manière objective les travaux de redressement et de remise en conformité que vous souhaitez engager.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération respectueuse.



Philippe Revilliod
Conseiller Portuaire
Portable 0612753827